

Dans le contexte particulier que nous vivons dans le Morbihan, les tests d'entrée prévus le 8 avril ne pourront pas avoir lieu. Envisager un report fin avril ne semble pas d'actualité et ensuite nous savons que le calendrier scolaire et administratif va s'accélérer.

Nous avons donc décidé de modifier la procédure, les élèves motivés par une entrée en section devront nous faire parvenir par mail (ce.0561616c@ac-rennes.fr) avant le 27 avril 2020 ce dossier de candidature et nous procéderons ensuite à des entretiens soit en présentiel, soit par téléphone pour ceux qui sont éloignés géographiquement.

Renseignements sur l'élève

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Fille Garçon

Actuellement scolarisé à

en classe de

Adresse :
.....

Téléphone :

Adresse mail :

Conditions d'inscription de l'élève en section sportive :

- Faire preuve d'une réelle motivation et d'une volonté d'adhérer au projet collectif
- Avoir un niveau scolaire et des qualités physiques satisfaisantes
- Commencer un suivi médical auprès d'un médecin du sport, de préférence le Dr Guillier, médecin du sport au Cabinet Akin (Auray), et présenter le certificat médical au collège pour le 26 juin au plus tard.
- Adhérer à l'Association Sportive du collège (25 €) et participer aux compétitions scolaires (3 à 4 rencontres le mercredi après-midi), l'inscription au club n'étant pas obligatoire
- Savoir que la section sportive rugby n'est pas cumulable avec les options facultatives Latin et Breton
- Avoir un moyen de transport le jeudi à 17h45 pour rentrer après l'entraînement

je, soussigné(e)

responsable légal(e) de

fais une demande de d'inscription à la section sportive rugby du collège Kerfontaine pour la rentrée 2020.

A, le

Signature